

Délégation aux Territoires
Direction de la Mobilité

MAITRISE D'OEUVRE

Pôle Ingénierie

Bureau d'étude

Responsable :

Dessinateur :

Chef de projets : F. RIMBEUF

Présenté par le responsable du PI

C. GALLEZ

Approuvé par la Directrice de la
Mobilité

I. THEODIN-PEINAUD

MAITRISE D'OUVRAGE

Validé par la Déléguée aux
Territoires

S. MESCHIN

Validé par le Directeur Général
des Services

D. MERCIER

HOTEL DU DEPARTEMENT

Boulevard Georges Chauvin

27021 EVREUX Cedex

Tel : 02.32.31.50.50

Fax : 02.32.31.51.50

RD.321

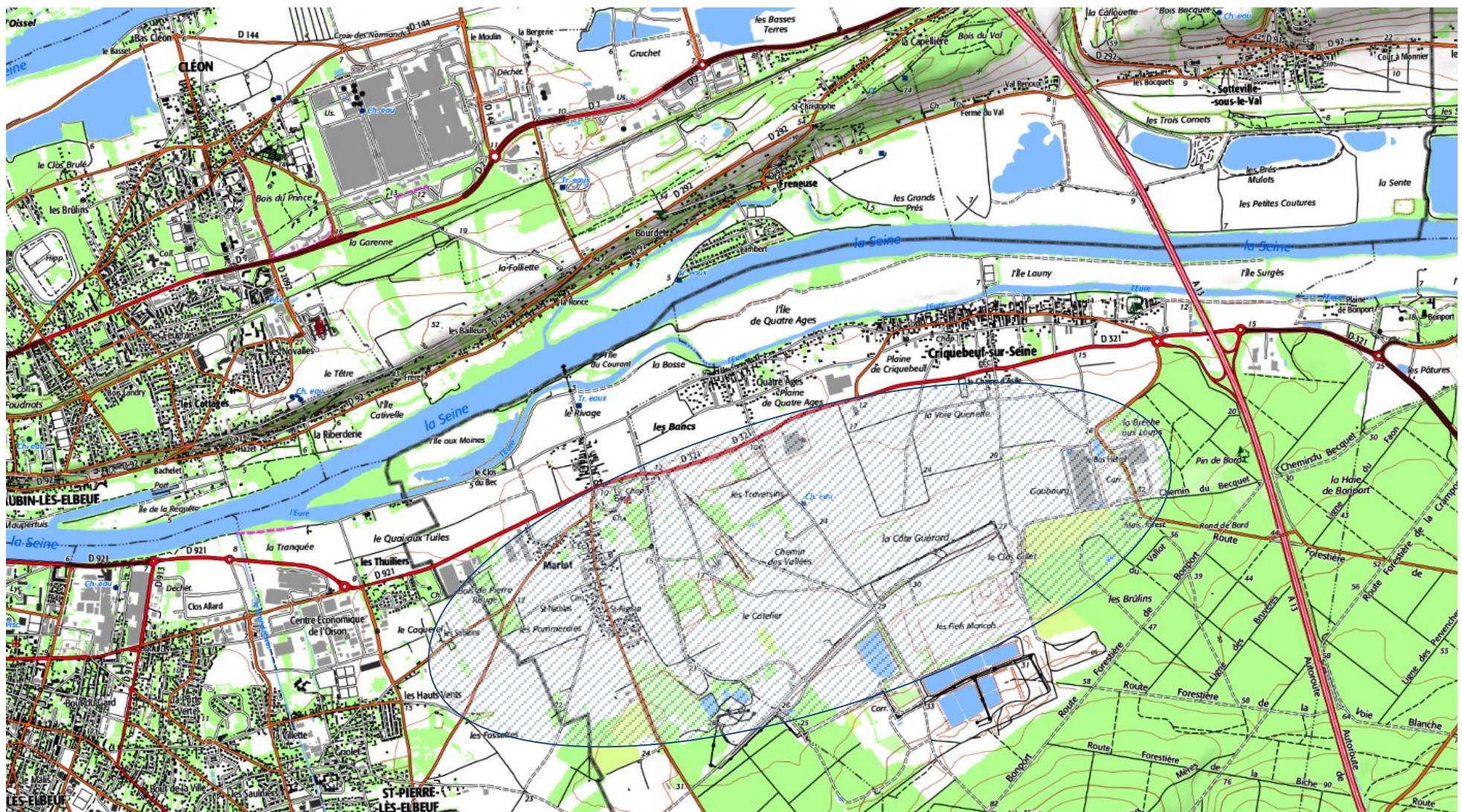
Commune de Martot et Criquebeuf sur Seine

Sécurisation de l'itinéraire

Etude au cas par cas

Annexe 2 : Plan de situation

Ind.	Objet de la révision	Statut
	Chemin d'accès au fichier :	Date : 22/02/2017



Zone de travaux

Délégation aux Territoires
Direction de la Mobilité

MAITRISE D'OEUVRE

Pôle Ingénierie

Bureau d'étude

Responsable :

Dessinateur :

Chef de projets : F. RIMBEUF

Présenté par le responsable du PI

C. GALLEZ

Approuvé par la Directrice de la
Mobilité

I. THEODIN-PEINAUD

MAITRISE D'OUVRAGE

Validé par la Déléguée aux
Territoires

S. MESCHIN

Validé par le Directeur Général
des Services

D. MERCIER

HOTEL DU DEPARTEMENT
Boulevard Georges Chauvin
27021 EVREUX Cedex
Tel : 02.32.31.50.50
Fax : 02.32.31.51.50

RD.321

Commune de Martot et Criquebeuf sur Seine

Sécurisation de l'itinéraire

Etude cas par cas

Annexe 3 : Photographies de la zone

Ind.	Objet de la révision	Statut
A	Chemin d'accès au fichier :	Date : 22/08/2017 Echelle :



1



2



3



4



5



6







11



12



13



14





Délégation aux Territoires
Direction de la Mobilité

MAITRISE D'OEUVRE

Pôle Ingénierie

Bureau d'étude
Responsable :
Dessinateur :

Chef de projets : F. RIMBEUF

Présenté par le responsable du PI

C. GALLEZ

Approuvé par la Directrice de la
Mobilité

I. THEODIN-PEINAUD

MAITRISE D'OUVRAGE

Validé par la Déléguée aux
Territoires

S. MESCHIN

Validé par le Directeur Général
des Services

D. MERCIER

HOTEL DU DEPARTEMENT
Boulevard Georges Chauvin
27021 EVREUX Cedex
Tel : 02.32.31.50.50
Fax : 02.32.31.51.50

RD.321

Commune de Martot et Criquebeuf sur Seine

Sécurisation de l'itinéraire

Etude cas par cas

Annexe 5 : Plan des abords du projet

Ind.	Objet de la révision	Statut
	Chemin d'accès au fichier :	Date : 22/08/2017



1



*Aménagement en 3 voies avec la voie centrale dédiée au mouvement de tourne-à-gauche vers les entreprises et
création d'une bande dérasée en rive côté Seine pour une sécurisation du trafic piéton/cycliste entre Saint-
Pierre-les-Elbeuf et le carrefour à feu de Martot*

2



Optimisation du fonctionnement du carrefour à feux de Martot avec prolongement des voies de stockages.

3

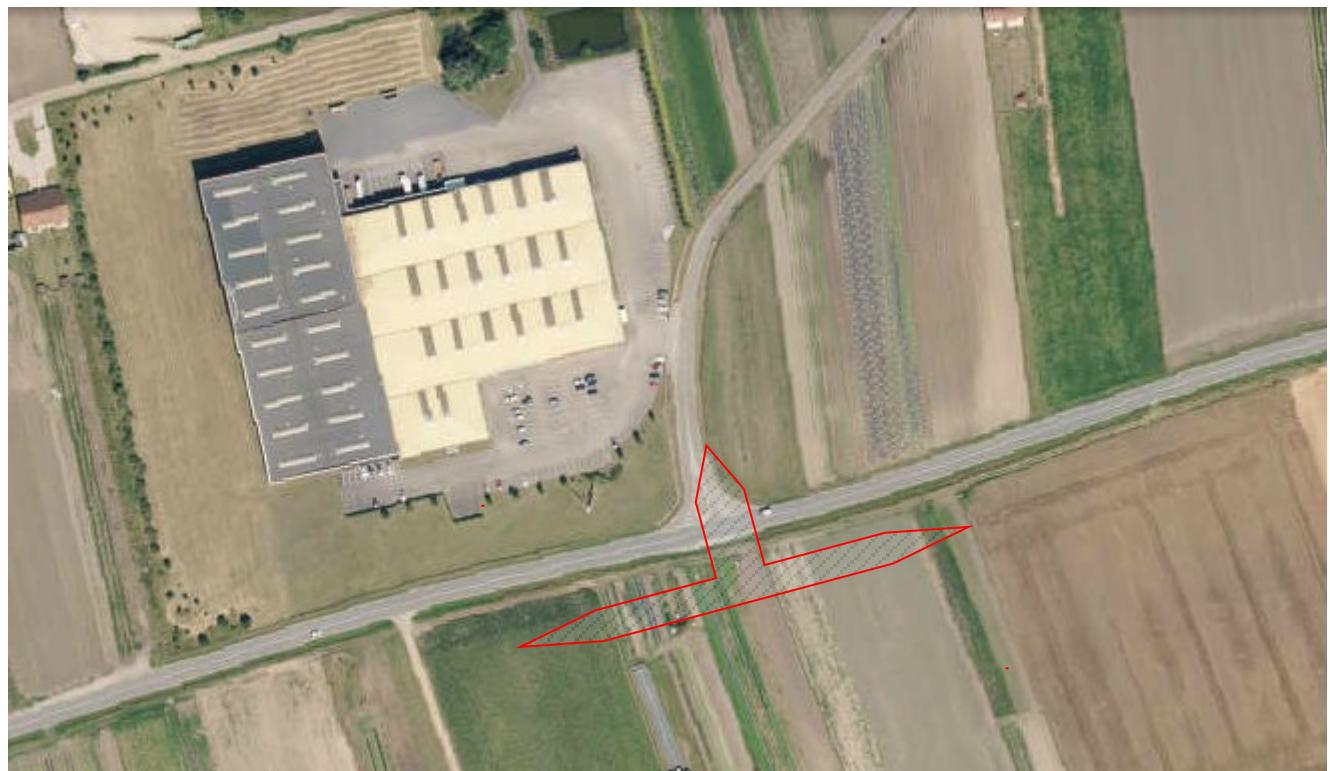


Aménagement d'un "double" tourne-à-gauche et rectification du double virage en "S"

4



Aménagement d'un carrefour giratoire



Aménagement d'un tourne-à-gauche avec aménagements paysagers pour bien marquer l'entrée d'agglomération

6



Aménagement du carrefour n'autorisant que les mouvements de tourne-à-droite avec retournement sur les giratoires.



Optimisation du fonctionnement avec fermeture des accès des riverains (sauf une habitation) et de l'accès au cimetière (desserte par l'arrière) et réalisation d'un trottoir pour l'accès piéton au cimetière. Sur ce carrefour, il est à noter le passage de la connexion de la voie verte trame verte et bleu

8



Aménagement du carrefour n'autorisant que les mouvements de tourne-à-droite

MAITRISE D'OEUVRE

Pôle Ingénierie

Bureau d'étude

Responsable :

Dessinateur :

Chef de projets : F. RIMBEUF

Présenté par le responsable du PI

C. GALLEZApprouvé par la Directrice de la
Mobilité**I. THEODIN-PEINAUD****MAITRISE D'OUVRAGE**Validé par la Déléguée aux
Territoires**S. MESCHIN**Validé par le Directeur Général
des Services**D. MERCIER**

HOTEL DU DEPARTEMENT

Boulevard Georges Chauvin

27021 EVREUX Cedex

Tel : 02.32.31.50.50

Fax : 02.32.31.51.50

Commune de Martot et Criquebeuf sur Seine

Sécurisation de l'itinéraire

Etude cas par cas

Annexe 4 : Plans d'avant projet d'aménagement

Ind.	Objet de la révision	Statut
A	Chemin d'accès au fichier :	Date : 22/08/2017

Délégation aux Territoires
Direction de la Mobilité

MAITRISE D'OEUVRE

Pôle Ingénierie

Bureau d'étude

Responsable :

Dessinateur :

Chef de projets : F. RIMBEUF

Présenté par le responsable du PI

C. GALLEZ

Approuvé par la Directrice de la
Mobilité

I. THEODIN-PEINAUD

MAITRISE D'OUVRAGE

Validé par la Déléguée aux
Territoires

S. MESCHIN

Validé par le Directeur Général
des Services

D. MERCIER

HOTEL DU DEPARTEMENT
Boulevard Georges Chauvin
27021 EVREUX Cedex
Tel : 02.32.31.50.50
Fax : 02.32.31.51.50

RD.321

Commune de Martot et Criquebeuf sur Seine

Sécurisation de l'itinéraire

Etude cas par cas

Annexe 7 : Echange avec la gestionnaire du site natura 2000

Ind.	Objet de la révision	Statut
	Chemin d'accès au fichier :	Date : 22/08/2017

RIMBEUF Fabrice

De: Lucy Morin <Lucy.Morin@seine-eure.com>
Envoyé: jeudi 18 janvier 2018 09:47
À: RIMBEUF Fabrice
Objet: RE: RD 321 - Cas par cas

Bonjour,

Etant donné les éléments envoyés, on peut considérer que les impacts du projet sur les sites Natura 2000 sont nuls. Je pense que votre formulaire simplifié d'évaluation des incidences sera suffisant pour l'instruction du dossier par la DDTM.

Cordialement,

Lucy MORIN 
Chargée de Mission Biodiversité
Service Rivières et Milieux Naturels
Communauté d'Agglomération Seine Eure
Tel : 02 76 46 03 41
Mobile : 06 07 25 74 17
Lucy.Morin@seine-eure.com



De : RIMBEUF Fabrice [<mailto:fabrice.rimbeuf@eure.fr>]
Envoyé : mardi 16 janvier 2018 07:49
À : Lucy Morin
Objet : RE: RD 321 - Cas par cas

Bonjour,

Je vous remercie de votre retour.

Je vous prie de trouver ci-après un lien pour les plans du projet.

<https://extranet.eure.fr/easyshare/fwd/link=vmxwVYDKKij0u5L7xJ81mB>

En attente de votre confirmation.

Cordialement.



De : Lucy Morin [<mailto:Lucy.Morin@seine-eure.com>]
Envoyé : lundi 15 janvier 2018 16:56
À : RIMBEUF Fabrice
Objet : RE: RD 321 - Cas par cas

Bonjour,

Etant donné la nature des travaux et la distance du projet par rapport aux sites Natura 2000, il n'y a a priori aucun impact du projet sur les sites. Je n'ai pas de remarques particulières concernant votre évaluation simplifiée.

Néanmoins, auriez-vous un plan / une cartographie des travaux afin que je puisse confirmer mon avis ?

Cordialement,

Lucy MORIN 

Chargée de Mission Biodiversité
Service Rivières et Milieux Naturels
Communauté d'Agglomération Seine Eure
Tel : 02 76 46 03 41
Mobile : 06 07 25 74 17
lucy.morin@seine-eure.com



De : RIMBEUF Fabrice [<mailto:fabrice.rimbeuf@eure.fr>]

Envoyé : lundi 15 janvier 2018 15:11

À : Courriel Natura 2000

Objet : RD 321 - Cas par cas

Bonjour,

Le Conseil Départemental a pour projet la mise en sécurité de la RD 321 sur les communes de Martot et Criquebeuf sur Seine. Le projet comprend la création de tourne-à-gauche sécurisant les carrefours (y compris le rabattement des voies secondaires sur les carrefours sécurisés), prolongement des voies de stockage dans un carrefour à feux, l'aménagement de carrefour n'autorisant que les mouvements de tourne à droite, la rectification d'un virage (amélioration des distances de visibilité), l'aménagement d'un carrefour giratoire.

Préalablement à la réalisation des travaux, une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale doit être déposée.

Une première demande a été déposée mais la DREAL me demande des compléments d'information compte tenu de la présence de zone Natura 2000 à proximité. Ils ont trouvé mon dossier pas assez complet et conclusif. Ils m'ont demandé aussi une évaluation des incidences Natura 2000. Ils m'ont conseillé de me rapprocher de vous pour cela.

Pourriez-vous regarder les documents que j'ai produit et me faire de vos éventuelles remarques de sortes que le dossier puisse leur être présenté de nouveau.

Vous en remerciant par avance.

Cordialement.



Fabrice RIMBEUF

chef de projet

Direction de la mobilité - Département de l'Eure

02 32 31 51 36 / 06 30 33 42 53

Notre environnement est fragile, merci de n'imprimer ce mail que si nécessaire.